



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 12/2024
Date de la séance du CE : 10 janvier 2024
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2023.STA.1492
Classification : Non classifié

Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil sur les relations extérieures du canton de Berne en 2023. Approbation

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Chancellerie d'État, arrête:

1. Le Conseil-exécutif prend connaissance du « Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil sur les relations extérieures du canton de Berne en 2023 ».
2. Vu l'article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC), le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État